

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 4

Artikel: Autour d'un mot historique
Autor: L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214466>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
„PUBLICITAS“
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.
ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 25 janvier 1919. — Pages vaudoises (Charles Secrétan) — On fait boucherie (John Landry). — La Fenna à Tourdzon (Marc à Louis). — A qui la faute (Octave D.). — Le pas à l'action. — Feuilleton : Du Jorat à la Cannebière (O. Badel), suite. — Boutades.

24 JANVIER 1798-1898



Pour répondre au désir qui nous en a été exprimé par quelques abonnés, nous reproduisons encore une fois, ci-dessus, le cliché rappelant le transparent qui, lors des fêtes du Centenaire de l'indépendance vaudoise (24 janvier 1898), décorait les fenêtres du bureau du *Conteur*.

PAGES VAUDOISES

Un ami nous a prêté, l'autre jour, le volume intitulé : *Charles Secrétan, sa vie et son œuvre*, par L. Secrétan (Payot et Cie, éditeurs). Nous y relevons le passage suivant du discours que le célèbre philosophe vaudois prononça, en mai 1891, lors des fêtes universitaires de Lausanne, sur l'un des bateaux à vapeur qui transportait nos hôtes illustres de la capitale à Montreux, où une promenade avait été organisée, suivant la tradition.

Après avoir salué les représentants des diverses universités et académies étrangères et suisses, qui avaient été conviées aux fêtes, Charles Secrétan continuait en parlant de la paix, dont il appelait le règne sur la terre. Il est intéressant de reproduire ce passage, au moment même où s'ouvre, à Paris, la conférence préliminaire internationale de la paix :

La paix.

La paix, messieurs, c'est la justice, et la justice, c'est la vérité. Toutes les objections sont donc vaines ; il est impossible d'admettre que l'humanité soit dans sa condition normale aussi longtemps qu'elle ne sait pas garantir la paix. La paix est le vœu de tous les

peuples. Les peuples s'aiment. Les antagonismes qu'on élève entre eux sont l'ouvrage de minorités intéressées. Il est dangereux d'avoir trop longtemps contre soi la conscience des simples ; il est imprudent de laisser le monopole des thèses généreuses aux gens dont on redoute les intentions. Il est temps, messieurs, qu'aux trois Internationales qu'on voit à l'œuvre : la rouge, la noire et la dorée, on ajoute l'Internationale blanche, celle des esprits éclairés et des cœurs droits.

Mais la paix entre les nations ne saurait s'établir qu'avec la paix à l'intérieur de chaque nation. Lorsqu'au dessous d'une minorité privilégiée, il existe une majorité souffrante, la minorité qui fait les lois est obligée d'organiser le pouvoir de contrainte, non seulement de manière à réprimer les écarts des individus, mais de manière à pouvoir maîtriser les masses. Cette organisation, c'est l'armée, dont la discipline rigoureuse, commise à des officiers de profession, permet aux privilégiés de contenir le prolétaire par le prolétaire. Ceux qui font métier des armes ne sauraient en conscience être partisans de la paix perpétuelle. Ils ont besoin de la guerre pour charmer leurs ennuis et pour se procurer de l'avancement. Et comme après tout il sont la force, comme leur esprit règne dans les classes dirigeantes, il faut bien les contenter quelquefois. Le peuple, lui, ne sent pas la nécessité d'être contenu ; la modeste gendarmerie suffirait à ses exigences ; pour qu'il accepte les sacrifices énormes et toujours croissants que le militarisme fait peser sur ses épaules, il faut que le danger extérieur lui soit évident. *Les ennemis héréditaires sont des institutions constitutionnelles*. Si vous trouviez un remède au péril social, vous supprimeriez du même coup l'armée permanente et jusqu'à la possibilité d'un conflit entre les nations. Le problème social renferme en lui tous les problèmes.

Mais qui résoudra le problème social ? Le collectivisme serait affreux s'il était possible ; heureusement il ne l'est pas, et les chefs socialistes commencent eux-mêmes à l'apercevoir. Je ne crois pas aux bienfaits du socialisme d'Etat, parce que je ne crois pas à l'Etat infallible, ni même à l'Etat incorruptible. Son pouvoir est toujours entre les mains d'hommes qui ont des intérêts particuliers, et la contrainte fonctionne toujours dans l'intérêt de ceux qui l'exercent. D'ailleurs, je veux restreindre le pouvoir de contrainte au minimum, parce qu'avec Kant, de Königsberg, avec Pascal de Clermont-Ferrand, avec Paul de Tarse, avec Jésus de Nazareth, je crois que rien dans l'univers ne vaut la vertu morale ; d'où cette conséquence inéluctable que ce qui est obtenu par contrainte n'a point de valeur et qu'il faut laisser le champ le plus large possible à la liberté de l'individu. Je veux donc lui conserver la production des biens matériels ; je n'admets l'intervention de l'Etat dans l'Economie que pour réparer les maux qu'il a causés lui-même, ce qui, pour dire vrai, nous mène bien loin des Cobden et des Bastiat.

Pour conjurer l'orage et pour résoudre graduellement les difficultés sociales, je compte sur

les progrès de l'instruction populaire et sur l'association coopérative de consommation et de défense, de crédit et de production. Cet espoir est vague, il est lointain, mais il m'enivre. Elite de l'Europe, bourgeois du monde, nous voudrions travailler avec vous à rétrécir la sphère de la compression au profit de l'association spontanée des volontés individuelles, au profit de l'unité dans la charité, par la liberté.

Au nom d'un pays où quatre nationalités savent ou veulent rester unies, je vous salue encore et je vous invite à boire à la paix. Bénissez notre commencement (celui de l'Université de Lausanne. *Réd.*), demandez que notre lumignon devienne un phare, qui signale le port de la paix !

CHARLES SECRÉTAN.

Autour d'un mot historique. — On inaugurerait, dans une de nos communes, l'installation de canalisations conduisant l'eau dans les maisons. Il y avait eu cortège, avec fanfare, naturellement, puis banquet.

Au dessert, un des maîtres d'états qui avaient collaboré à l'entreprise, prononça une allocution dans laquelle il rappela certaines difficultés qu'il avait fallu vaincre au cours des travaux.

« Oui, messieurs, ce ne fut pas toujours facile d'établir ces canalisations, mais comme disait le général Cambronne, à Waterloo : « Impossible n'est pas français ! »

C'était à l'examen. Un élève avait à parler de la fin du premier empire. Il venait de retracer les péripéties de la bataille de Waterloo et continuait son récit, quand un des experts l'interrompit :

— Mais, dites-moi, vous nous avez parlé de la garde impériale et du général Cambronne, seulement vous ne nous avez rien dit du mot historique qui se rattache à cet épisode de la célèbre bataille.

L'élève reste coi, interloqué.

« Allons, reprend l'expert, encourageant, allons, remettez-vous, le mot est bien connu ; on l'invoque souvent. N'avez-vous pas lu les *Misérables* ?

— Mais oui.

— Eh ! bien, le mot fameux ?...

— Je l'ai au bout de la langue. — L.

ON FAIT BOUCHÈRIE

Autres temps, autres mœurs ! Il y a cinquante ans, « on faisait boucherie » dans toute famille bourgeoise qui se respectait ; c'est ainsi qu'on désignait la petite fête, longtemps attendue, dans laquelle on tuait un porc, transformant la maison en abattoir et en étal de boucher. Le père, la mère et les enfants, tout le monde y était occupé, et lorsqu'un élève manquait à l'école, un condisciple voisin faisait excuser par le maître cette absence en disant : « Ils font boucherie. »

Quelques jours avant la journée, on nous envoyait sur le mont de Chamblon cueillir le genièvre. Les baies de cet arbrisseau parfumaient